

Le sulfureux Razzy Hammadi contesté par les militants PS de Seine-St-Denis



Razzy Hammadi, ancien président du MJS (Mouvement des Jeunes Socialistes), ancien membre de l'AEF, une agence dirigée par un conseiller de Nicolas Sarkozy, et bras droit de Benoît Hamon vient d'être parachuté sur la 7^e circonscription de Seine-St-Denis en vue des législatives de 2012 au grand dam des militants locaux en raison même de sa nomination jugée irrecevable puisqu'elle n'est basée que sur le principe bien rôdé de la discrimination positive.

Car c'est en raison de ses seules origines qu'il a été promu à ce poste au détriment de tout critère de compétences et au détriment également des représentants locaux pourtant plus légitimes à briguer la place de par leur ancienneté.

Dans un courrier anonyme ils font connaître les raisons de leur colère et dénoncent le principe de discrimination

positive, principe inique puisque nécessairement discriminant. Ces indignés de Montreuil et de Bagnolet condamnent une pratique contraire aux « valeurs d'égalité ». Ils ont d'ailleurs récemment alerté Martine Aubry qui n'a pas daigné leur répondre, sans doute parce qu'ils sont les sans grade et les obscurs du PS et que pour cela ils doivent rester à leur place et s'abstenir de toute récrimination.

Humiliés de n'avoir pas été consultés puisqu'ils ont appris la nouvelle par la presse – ce qu'ils considèrent à juste titre comme du mépris et un manque de savoir-vivre – ces nouveaux indignés, qui se qualifient eux-mêmes de « *non blancs de peau* » pour insister sur l'aberration du critère, disent regretter une démarche contraire aux principes d'égalité et d'indivisibilité des citoyens et refusent d'émerger du lot commun avec pour seule étiquette « la diversité ». S'estimant stigmatisés par leurs supérieurs du parti, ils se revendiquent comme étant des citoyens français à part entière. Le fait est que le fait de mettre en avant leur couleur de peau ou leurs origines revient à adopter une attitude raciste au nom de l'antiracisme. La discrimination ne peut pas être positive puisque pour valoriser un individu en raison de ses origines il faut bien en dévaloriser un autre en raison également de ses origines !

Ils voient les pratiques des responsables du PS comme « *une forme de néo-colonialisme, où une caste distribue des faveurs à des femmes et des hommes de couleur qu'elle juge incapables de s'imposer de la même façon qu'elle* ». On ne saurait mieux dire. Ces Français là sont pour le PS, parti de la diversité par excellence, des êtres inférieurs qu'il faut sans cesse aider et survaloriser pour les sortir du caniveau. Autant dire franchement qu'ils sont des incapables. Les membres de la 7^e circonscription enfonce le clou : « *des législateurs ou de futurs législateurs s'inscrivent en totale opposition avec les règles et les valeurs de la République qu'ils ont mandat de porter et de faire respecter* ».

L'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est clair « *La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* ».

La discrimination positive, sur la couleur de peau ou sur l'origine est tout simplement illégale et contraire aux Droits de l'Homme et du Citoyen.

La nomination de Razzy Hammadi sur le critère « issu de la diversité » est donc injuste, illégale et dangereuse et c'est ce que dénoncent les indignés de Montreuil qui craignent un effet d'annonce valorisant pour le PS au détriment d'une assimilation souhaitable et donc oublieuse de tout quota physique ou originel.

Ils arguent par ailleurs de la légitimité d'un autre candidat répondant aux mêmes critères de le candidat Hammadi mais ayant en plus des compétences et l'aval de la section et des concitoyens, des critères auxquels ne répond pas Razzy Hammadi, lui qui plusieurs fois a été imposé dans différentes sections avec à chaque fois des conséquences fâcheuses : tricheries, magouilles, élections truquées, gestion calamiteuse, illégitimité comme en 2009 dans le Calvados où il avait pris la place de son opposant pourtant élu par les militants, ce qui avait créé une vive polémique suite à laquelle il avait dû retirer sa candidature.

Un an plus tôt c'est à Orly où sur les mêmes critères de diversité il avait été imposé par la direction nationale du PS alors qu'il ne résidait pas dans la ville. Comme par hasard le matin même des élections il a obtenu un bail qui tombait à point. Le maire d'Orly avait déclaré à l'époque « *il souhaite*

peut-être devenir un jour président. Il veut se servir de la ville comme marchepied politique. [...] Ces magouilles ne sont pas normales ». Plus tard Hammadi déclarera « *Il faut le reconnaître, c'était une erreur, une grosse connerie même que de débarquer dans une ville qui, à deux-trois détails près, au mois de novembre, ressemble à Stalingrad !* ».

Dans le [Var](#) l'hebdomadaire *Marianne* 2 a montré qu'il avait encore des siennes, utilisant l'argent des adhérents pour faire des versements en faveur du Mouvement des Jeunes Socialistes, de son compte personnel ainsi que du compte de... sa maman !

Un membre du conseil fédéral varois, Chahid Dhaouadi règlera d'ailleurs ses comptes avec son ancien compagnon de route « *je me réserve le droit de porter mes connaissances sur les affaires toulonnaises et orlysiennes du personnage sur la place publique avec toutes les conséquences qui en découleront pour l'image de notre famille politique notamment.* »

En 2009 lors d'un débat télévisé avec Marine Le Pen dans l'émission 7 à Voir, lorsque celle-ci lui demande pourquoi le maire de Paris laisse des centaines de musulmans bloquer les rues il a le culot de répondre avec un arrogant sourire en prenant le présentateur à témoin « *jamais le maire de Paris ne laissera une seule barrière dans les rues de Paris, c'est un mensonge* », alors que depuis la France entière a pu juger de la réalité de ce fait.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xdxg22_face-a-marine-le-pen-razzy-hammadi_news[/dailymotion]

Arrogant, falsificateur, menteur, sectaire, le candidat Hammadi, qui n'avait pas hésité à apporter son soutien aux insurgés tunisiens alors que son parti soutenait Ben Ali, sème la pagaille partout où il passe et pourtant les hautes instances du PS continuent de le balancer comme une patate chaude que manifestement personne n'a envie de récupérer.

Quel est le but des dirigeants du PS en imposant un individu incompétent et menteur sans même prendre la peine d'avertir par courrier la section où ils le parachutent ? Quid du vote des militants qui ne sont pas démocratiquement consultés ? Quelles sont ces discriminations qui condamnent des citoyens à rester en retrait au prétexte qu'ils sont trop ci ou pas assez ça ? Où est le respect de l'égalité des candidats ? Où sont les critères de compétences qu'on attend des représentants d'un parti digne de ce nom ?

Le PS illustre par ses méthodes son déni de la démocratie, de la justice, de l'égalité. Il impose ses candidats et pousse ses pions dans le plus absolu mépris des lois.

Caroline Alamachère

http://www.marianne2.fr/Exclusif-la-lettre-des-militants-PS-qui-denonce-le-parachutage-de-Razzy-Hammadi-qui-repond_a214139.html?preaction=nl&id=2952704&idnl=26579&